

Un budget 2022 pour combattre les inégalités et assurer l'avenir

Assemblée plénière Dossier de presse jeudi 16 décembre 2021

« Nous sommes confrontés à une morosité ambiante liée au contexte de crise sanitaire qui perdure et qui a de nombreuses conséquences sur notre vie quotidienne. Depuis mars 2020, le Département est mobilisé en première ligne dans ses missions essentielles, pour assurer l'accompagnement de toutes celles et tous ceux qui en ont besoin. Le Département s'engage également pour défendre deux dossiers majeurs pour l'économie touristique et l'aménagement du territoire : la ligne ferroviaire entre Rivesaltes et Saint-Martin Lys (Aude) et la RN 116 pour laquelle nous souhaitons plus de sécurité. Sans oublier la forte mobilisation de tous pour l'égalité entre les femmes et les hommes à travers un plan départemental d'actions.

Nous sommes préparés pour faire face à l'afflux de demandes sociales supplémentaires. L'exercice 2022 verra la poursuite de l'engagement du Département et nous continuerons notre action pour les hommes et les femmes qui sortent fragilisés par deux années de crise. Nous avons décidé, avec mes collègues de la majorité, de soutenir et de protéger les Catalans en valorisant le travail des professionnel.le.s des services d'aide à domicile, en améliorant l'accompagnement dont bénéficient les personnes âgées et les personnes handicapées. Nous avons aussi décidé de soutenir activement le secteur de la protection de l'enfance en prévoyant des crédits nécessaires à l'ouverture de 60 places supplémentaires en accueil de jour et 20 places de lits de repli. Nous continuerons à soutenir les bénévoles et le monde associatif et nous assurons nos engagements auprès de nos partenaires et de nos fournisseurs.

Malgré les difficultés qui se font jour, le Département, parce qu'il a su produire les efforts au bon moment et à bon escient, est en mesure d'augmenter sa capacité d'investissement en 2022. Le Département propose un budget 2022 protecteur, réaliste et ambitieux. Pour protéger les plus fragiles, le Département est là ! Pour combattre les inégalités, le Département est là ! Pour animer le service public du quotidien, le Département est là ! Pour assurer l'avenir, le Département est là aussi ! »

Hermeline MALHERBE

*Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales*



leDépartement66.fr

Aujourd'hui, 16 décembre 2021, les élu.e.s de l'Assemblée, réunis en séance publique, votent le budget 2022 du Département d'un montant total de 770 M€. Le Département prépare l'avenir. Avec un niveau record d'investissement de 160,9 M€, le Département s'engage à soutenir l'activité économique locale et la création d'emplois locaux non dé-localisables alors que le contexte de crise sanitaire, économique et sociale se prolonge. Par ailleurs, le Département affirme ses priorités pour l'avenir afin de répondre aux besoins de tous les Catalans et notamment les plus fragiles. Le Département s'attache à combattre les inégalités, il met l'accent sur le secteur de la protection de l'enfance et revalorise le salaire des aides à domicile.

Un investissement massif pour le territoire : 160.9 M€

Le Département poursuit son effort en matière d'investissement et se donne les moyens de défendre les priorités du mandat avec une augmentation de plus de 11 % pour 2022.

Ce chiffre ramené à un ratio par habitant correspond à 337 € par habitant alors que la moyenne nationale se situe à 220 € par habitant, cela signifie que le Département des Pyrénées-Orientales investit fortement par rapport à un autre Département de la même strate.

Les priorités 2022

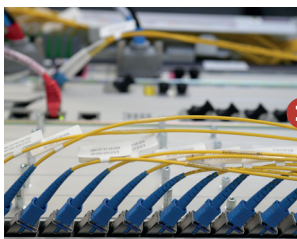
Les solidarités : 471 M€



→ **REVALORISER** le travail de celles et ceux qui accompagnent les personnes en perte d'autonomie. Le Département a voté, le 25 novembre dernier, la revalorisation des salaires pour le secteur de l'aide à domicile relevant de la branche associative (+3 M€). Cette nécessaire revalorisation implique une augmentation des dépenses de solidarité. Pour les personnes âgées, le montant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) passe à 61 M€ pour 2022, soit une augmentation de +12,5 M€. Pour les personnes en situation de handicap, le montant de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) s'élève à 23,3 M€, soit +1,4 M€.



→ Travailler toujours mieux l'**INSERTION** des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) avec un budget de 23 M€ alloué aux différents dispositifs, ce qui représente près de 15 % du montant de l'allocation RSA. La plateforme objectifemploi66.fr a, par exemple, permis à 190 personnes de sortir du dispositif RSA. L'allocation RSA pèse aujourd'hui plus de 26 % des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité avec 21 917 foyers bénéficiaires.



→ Renforcer les actions de **PRÉVENTION** et d'**ACCUEIL** auprès des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance pour un montant de 53,9 M€ (en augmentation de +6,5 M€) avec notamment la création de 60 places supplémentaires.

L'aménagement durable et solidaire du territoire : 170,6 M€

→ **ACCÉLÉRER** le déploiement du Très Haut Débit, le plus grand chantier d'aménagement du territoire de ces dix dernières années, en 2022, le Département y consacrera 61,1 M€. Actuellement, 24 communes sont raccordées à + de 80 % et 81 communes le seront en 2022. L'objectif est de couvrir les 190 communes d'ici 2024. Coût total : 194 M€.





→ Le Département se mobilise pour assurer les **MEILLEURES CONDITIONS** d'accueil et d'apprentissage dans les collèges publics des Pyrénées-Orientales avec un budget pour l'aménagement, la rénovation et la construction des collèges à hauteur de 21,7 M€.

À noter la construction de deux nouveaux collèges : au Boulou et à Claira ainsi que la reconstruction du collège Camus de Perpignan. Des études de programmation sont en cours pour des restructurations aux collèges de Saint-Estève, de Prades, de Cabestany, d'Estagel et d'Arles-sur-Tech.

→ soutien au logement social : 9,2 M€

→ travaux du port de Port-Vendres : 7,2 M€

→ aide aux communes : 19 M€



→ Le Département s'est engagé à **CONSTRUIRE** 265 km de **VELOROUTES** en 5 ans (engagement 21 de la démarche Imagine les P-O.), pour 2022, le programme « mobilités douces » prévoit la création d'aires de co-voiturage et de véloroutes pour 11 M€ sur un budget total de 44,6 M€ affectés aux routes.

→ programme d'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement : 8,2 M€

La citoyenneté : 128,3 M€

→ Pour **ASSURER** un service public de la sécurité civile de qualité sur tout le territoire, le Département a décidé d'augmenter sa participation au Service départemental d'incendie et de secours à hauteur de 24,1 M€. Quant aux investissements, la subvention s'élèvera à 7,5 M€ pour moderniser bâtiments et matériels, réaliser des nouveaux centres de secours et acquérir de nouveaux équipements.



→ Le Département conduit une politique volontariste et **INNOVANTE** en matière de culture et patrimoine, en 2022, la création de salles immersives pour 400 000€ dans les sites historiques illustrent cette volonté mais aussi des travaux au château de Castelnou pour 300 000€ et la construction des nouvelles archives départementales pour 1, 3 M€. Le Département soutient les acteurs culturels des Pyrénées-Orientales : avec des aides directes pour un montant de 910 000 € mais aussi grâce à sa programmation culturelle qui s'élève à 145 000 €.



→ Le Département participe au fonctionnement de l'UDSIS pour 800 000 €, l'Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social fournit des repas aux collectivités adhérentes et propose des loisirs aux publics scolaires.

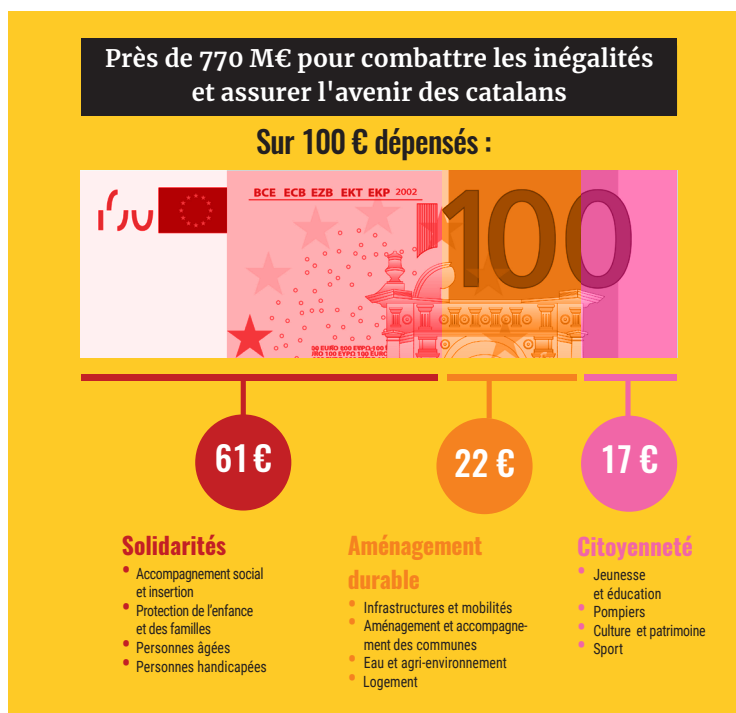


Et toujours, une gestion saine...

L'encours de la dette est de 184,1 M€, c'est-à-dire un niveau d'endettement faible qui correspond à 386€ par habitant et qui se situe donc en deçà de la moyenne nationale pour des collectivités de même catégorie (proche de 514 € par habitant en 2021). Selon les derniers chiffres connus, le Département des Pyrénées-Orientales se situe parmi les 20 Départements les moins endettés de France.

Le chiffre de l'épargne brute est également un bon indicateur de la santé financière et du niveau d'indépendance de la collectivité. Pour le Département des Pyrénées-Orientales, elle atteint 19,7 M€ en 2022 contre 22,6 M€ en 2021.

En 2021, la capacité de désendettement était inférieure à 3 ans.



Recentraliser le RSA : une décision politique forte et historique !

Le Département des Pyrénées-Orientales souhaite expérimenter la recentralisation (ou renationalisation) du RSA au motif qu'il s'agit d'une prestation relevant de la solidarité nationale. L'objectif de cette décision politique forte et historique : forcer l'État à assumer l'augmentation continue du coût du RSA.

Première dépense sociale du Département, l'allocation RSA est passée de 109,6 M€ en 2014 à 145,2 M€ en 2021, soit + 24,51 %. Le reste à charge pour le Département est conséquent : + 32, 7 M€ depuis 2014. Ce reste à charge représente une dépense de 118€/habitant alors que la moyenne nationale s'établit à 79 €/ habitant.

Aujourd'hui, le Département a la possibilité d'expérimenter la recentralisation du RSA pour une durée de 5 ans (2022-2026) afin de permettre de dégager des moyens financiers et des les affecter dans le domaine de l'insertion professionnelle et sociale.

ET AUSSI ...

Assemblée Départementale - 16 Décembre 2021

MOTION

Non à la Fermeture de la ligne ferroviaire Rivesaltes - Saint Martin Lys, fer de lance du tourisme de la vallée du Train Rouge

La Direction Régionale SNCF Réseau, a décidé de ne pas renouveler au 31 décembre prochain, la convention qui autorise les circulations du Train Rouge entre la commune de Rivesaltes dans le département des Pyrénées-Orientales et la commune de Saint-Martin-Lys dans le département de l'Aude. Cela aurait pour conséquence la fermeture de la ligne à tout trafic.

Cette décision, si elle est confirmée, est lourde de conséquences pour les territoires du Pays Cathare et des Fenouillèdes. Elle anéantit les efforts de valorisation de nos patrimoines historiques et naturels portés par les Départements, les intercommunalités, les communes et met en difficulté les entreprises qui animent nos territoires. Alors que le Premier ministre Jean Castex déclarait le 12 décembre dernier que les petites lignes ferroviaires étaient "un investissement d'avenir", promettant leur remise en état «partout» en milieu rural, nous, élu.es du Département des Pyrénées-Orientales, partenaire institutionnel du syndicat mixte du train rouge, demandons que le gouvernement se mobilise afin que le groupe SNCF réseau, s'engage à poursuivre l'entretien régulier de cette ligne. Elle est un outil indispensable à la mobilité en milieu rural, au transport de marchandises et au développement de l'économie touristique du Pays Cathare et des Fenouillèdes

plus de sécurité sur la RN 116 : avis défavorable au projet de l'Etat

La RN 116 qui relie la plaine à la montagne jusqu'à l'Andorre fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement notamment entre Ille-sur-Têt et Prades pour optimiser l'itinéraire existant. Le Département émet un avis défavorable quant aux aménagements proposés dans le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Il souhaite, après consultation des différentes communes concernées, un projet plus ambitieux notamment en matière de sécurité routière et de liaisons en mode « doux ».



Un nouveau schéma des solidarités à élaborer pour 2022-2027

Voté en 2018, le schéma des solidarités 2018-2021, co-construit avec les professionnel.les et partenaires, a permis de créer notamment le conseil départemental de l'inclusion sociale pour répondre aux problématiques d'accès aux droits. 62 % des 66 actions contenues dans ce schéma ont été réalisées malgré un contexte sanitaire contraignant. Le bilan de ce schéma des solidarités pose les contours du prochain (2022-2027) qui s'attachera aux besoins de proximité, d'accompagnement au numérique ou encore d'articuler le champ social et sanitaire.

De nouvelles mesures pour la protection de l'enfance en 2022

Le nombre d'enfants en danger continue à augmenter. Les deux confinements ont également dégradé certaines situations familiales avec une augmentation de 40 % des informations préoccupantes entre 2020 et 2021. Depuis septembre 2021, les placements d'urgence se multiplient alors que les places d'accueil et les assistants familiaux manquent.

Le Département prévoit notamment la création de 120 places supplémentaires pour 3,8 M€ en 2022 et aussi la création de postes divers.



Nouvel appel à projets pour aider le retour à l'emploi : « ensemble faisons rimer économie locale et solidarité »

En rapprochant le mode de l'insertion et l'économie locale, le Département entend favoriser l'accès à l'emploi des allocataires du rSa en associant des entreprises à l'aide d'un nouvel appel à projets 2022-2023 « Ensemble faisons rimer économie locale et solidarité ». 7 candidatures ont été retenues avec des propositions diverses de coaching, des ateliers, des actions de promotion et de communication à destination des allocataires du rSa, et pour une durée de 2 ans.

2 projets ont été retenus pour faire des Pyrénées-Orientales, une « destination Vélo » attractive !

Pour mettre en place des actions de promotion et de structuration de l'offre cyclotouristique, le Département retient 2 projets. Celui de la commune de Mosset qui souhaite proposer la location de vélos et des circuits vélo ainsi que la création d'un relais-étape pour cyclotouristes, proposé par la commune de Laroque-des-Albères.



Le Département déploie les équipes de conseillers et ambassadeurs du numérique

Pour accompagner le développement de l'ère numérique, la mise en place de l'e-administration et faciliter les démarches administratives, le Département s'engage, aux côtés de l'État, à recruter 10 ambassadeurs du numérique, allocataires du rSa et 11 conseillers numériques afin d'accompagner GRATUITEMENT les habitant.e.s du territoire aux usages du numérique. Les agents recrutés ont été formés à l'AFPA de Rivesaltes et à l'IDEM du Soler, et leur déploiement est actuellement en cours selon les besoins recensés.



30 M€ pour le SDIS 66 entre 2022 et 2025

Le Département s'engage à hauteur de 30 M€ pour les 4 prochaines années sur un programme d'aide à l'investissement pour les pompiers des Pyrénées-Orientales, soit 7,5 M€ par an. Le Département donne, au SDIS 66, les moyens de moderniser ses bâtiments et matériels, de répondre aux nouveaux besoins en terme de sécurité civile ou encore de réaliser de nouveaux centres de secours comme à Rivesaltes, Le Boulou, Areglès-sur-Mer, Le Barcarès et Banyuls-sur-Mer.



CONTACTS PRESSE

- Alexandra GIRARD, Attachée de Presse
07 86 48 14 90 - alexandra.girard@cd66.fr

